
Consultation Citoyenne sur l'Europe du 16 octobre 2018 (Evènement labellisé)

Quelle Europe voulons-nous ?

Intervenants : André GATTOLIN, Sénateur, Vice-président de la Commission des Affaires Européennes du Sénat, Vice-président du Mouvement Européen

Jérôme VIGNON, ancien Directeur Général « Affaires Sociales » à la Commission Européenne, ancien Président des Semaines Sociales de France

Introduction

Cette soirée, organisée conjointement par Rueil Réalités, les Semaines Sociales de Rueil, et le Mouvement Européen France (section de Rueil Malmaison), fait partie des « Consultations Citoyennes » initiées par le Président Macron en 2017. Elles visent à rapprocher les instances européennes des citoyens, et la soirée tentera d'aborder les trois sujets suivants :

- Les institutions européennes
- Les domaines dans lesquels l'Europe devrait être plus active
- L'Europe et le reste du monde.

Les interventions de la salle ont pris la forme de questions ou de remarques visant à faire réagir les intervenants. En parallèle, les membres des trois associations organisatrices sont invités à répondre à un sondage, dont les résultats sont diffusés par ailleurs.

Les institutions européennes

Les institutions sont complexes car elles résultent de l'histoire de la construction européenne :

- 1947 : premières réflexions sur la reconstruction de l'Europe
- 1952 : création de la CECA (charbon et acier)
- 1954 : tentative de Communauté Européenne de Défense (échec)
- 1958 : Marché Commun, EURATOM, et création d'un Conseil Européen informel
- 1974 : formalisation du Conseil Européen, création de la Commission Européenne en s'inspirant de la Commission qui gérait la CECA
- 1976 : décision de créer un Parlement Européen élu au suffrage universel direct (premières élections en 1979), institution de la Cour de Justice de l'Union Européenne.

[Tapez ici]

Construite à partir du marché commun, l'Union Européenne a surtout une influence normative et juridique, mais très peu de moyens budgétaires. Le budget concerne surtout la Politique Agricole Commune et la redistribution entre régions. Ce n'est que depuis l'arrivée de M. Juncker à la tête de la Commission que le budget européen a en plus un rôle de financement des investissements. Le budget est voté dans un cadre pluriannuel, sur 7 ans.

Le principal enjeu des institutions tient aux valeurs qu'elles sous-tendent. En particulier, le marché commun n'est pas une fin en soi, mais un outil pour bâtir un modèle de société. De même, l'Europe a parcouru un chemin considérable depuis les pères fondateurs¹ et est devenue, en 50 ans, un sujet politique. Certaines de ses lois portent des enjeux de civilisation et elle a les ressources culturelles et civilisationnelles qui lui permettent de relever les défis auxquels elle fait face, et de jouer un rôle mondial. Ce dernier point est souligné en particulier par le pape François, non européen.

Le risque des prochaines élections est d'amener au Parlement Européen des partis qui bloquent le processus européen par leurs préoccupations de politique nationale.

Peut-on rapprocher les institutions européennes des électeurs ? Personne ne sait citer son ou ses députés européens, et le vote à la proportionnelle risque de créer des députés « hors sol ».

L'arrivée au Parlement Européen nécessite un gros travail d'acculturation, qui se fait au détriment du temps passé auprès des électeurs². Par ailleurs, beaucoup de nos élus français n'acceptent pas leurs responsabilités européennes. C'est ainsi que les réalisations financées par des fonds européens en France sont rarement signalées³.

Peut-on améliorer l'équilibre entre Commission, Conseil Européen et Parlement ?

Il faudrait pour cela donner à la Commission un pouvoir d'initiative plus ferme et renforcer les prérogatives du Parlement Européen. Il faudrait aussi que le budget européen soit l'occasion d'affirmer des positions fortes, plutôt que de donner l'impression de reconduire le passé.

Où en est la modification de la Directive sur les Travailleurs Détachés ?

La modification est en cours, mais ce n'est pas une priorité de la présidence actuelle de l'Union Européenne, assurée en ce moment par l'Autriche.

Comment transformer nos regards sur l'Europe ?

L'affaiblissement de la perception européenne tient à la crise grecque et au rôle prépondérant joué par l'Allemagne. Il tient tout autant à l'affaiblissement majeur du rôle de la France en Europe.

¹ Par ordre alphabétique, Konrad Adenauer, Joseph Bech, Johan Willem Beyeri, Alcide de Gasperi, Jean Monnet, Robert Schuman et Paul-Henri Spaak.

² Le Mouvement Européen invite une fois par an les députés européens représentant la France.

³ Les contributions françaises au budget européen sont supérieures de 9 milliards d'Euros aux subventions qu'elle reçoit.

[Tapez ici]

Le fait que les médias français ait rendu compte des débats sur le droit d'auteur et de l'accord sur la protection des données personnelles est une bonne chose.

Par ailleurs, il faut souligner la faiblesse de la participation française aux consultations européennes qui précèdent l'élaboration des textes.

Comment les députés européens sont-ils choisis ? Comment expliquer la faible représentation française dans les commissions du Parlement Européen ?

Les candidats députés européens sont choisis par les partis, qui ont eux-mêmes une faible culture européenne. Pour améliorer les choses, on pourrait par exemple exiger de tout candidat député européen qu'il soit bilingue et ait une expérience préalable de l'expatriation.

Cette méconnaissance d'autres cultures explique en partie les difficultés avec les pays de l'est de l'Europe. Ceux-ci ont le sentiment d'avoir été abandonnés en 1947, voient leur adhésion à l'Union Européenne comme une sorte de compensation et ont donc une autre perception de celle-ci que les pays de l'ouest de l'Europe.

Domaines dans lesquels l'Europe devrait être plus active

Un tableau projeté à l'écran rappelle les compétences exclusives de la Commission, celles qui restent du ressort national, et celles qui sont partagées suivant le principe de subsidiarité : la Commission n'intervient que si son action est plus efficace que celle des états.

L'Europe s'est construite sur les marchés. Pourquoi une telle carence dans le domaine social, carence dont profitent des entreprises telles que Ryanair ?

Le problème n'est pas la subsidiarité, mais plutôt la transposition nationale des directives européennes. Les élections européennes et la constitution de la Commission qui les suit sont des moments clés à l'occasion desquels la stratégie européenne est fixée pour 5 ans. Depuis 1995, le choix politique constant a été de sous-estimer les enjeux sociaux.

Par ailleurs, notre modèle social repose sur la redistribution par les Etats de la richesse produite sur place. La dématérialisation des échanges et la délocalisation de la création de richesse par les plateformes de vente en ligne rend ce modèle caduc. De ce fait, les ressources des Etats diminuent, et donc leur capacité de redistribution.

Indépendamment des institutions, il y a un travail de fond à faire sur notre modèle social : la population européenne vieillit, la croissance économique plafonne⁴ et le transfert recherche -> technologie -> entreprises et emplois se fait mal. De plus, notre politique concurrentielle, parfaitement adaptée à des échanges de marchandises, devient contre-productive dans une économie globalisée et dématérialisée.

Pourquoi l'Europe ne peut-elle pas imposer un morcellement des grandes entreprises ?

⁴ 1 à 2% en Europe contre 3 à 4% aux USA

[Tapez ici]

Les appels d'offres européens ne peuvent pas être « morcelés »⁵, ce qui renforce les grandes entreprises sans qu'on puisse forcément parler de trusts. L'abus de position dominante est difficile à caractériser et il se fait parfois avec la complicité des pays qui en sont victime (voir les impôts qu'Apple devrait payer en Irlande, que ce dernier pays refuse). En cas de procès, les ressources financières des GAFAs peuvent conduire à un « désarmement juridique » de leurs adversaires par le recrutement de tous les cabinets d'avocats disponibles.

Eurostat montre que, parmi les objectifs du développement durable, la réduction des inégalités est en retard. Pourquoi ?

Les inégalités en Europe sont moindres, ou progressent nettement moins vite que dans le reste du monde. La déception par rapport aux objectifs du développement durable ne doit pas masquer que l'Union Européenne est un projet de paix et de prospérité et constitue un progrès civilisationnel exceptionnel.

Dans chaque domaine, l'Europe a toujours cherché à être plus ambitieuse que la moyenne mondiale, tout en restant compatible avec les autres pays. Le Brexit sera l'occasion pour les Britanniques de voir la différence par eux-mêmes.⁶

Pourquoi les négociations internationales, par exemple les accords commerciaux, sont-elles conduites en secret, au risque de provoquer leur rejet par les parlements nationaux ?

Toute stratégie de négociation efficace nécessite de la discrétion. Par exemple, l'absence d'un « parlement des pays de l'Euro » est un handicap, car les positions préparées par les pays qui ont l'euro sont connues de pays qui n'ont pas l'euro et qui y sont hostiles. Quant aux accords commerciaux, ils sont un bon substitut aux limites des règles de l'OMC.

Pourquoi le processus de décision est-il si long ?

Il ne faut pas sous-estimer le prix de la complexité, surtout quand elle est justifiée. L'Union Européenne combine un niveau fédéral avec des capacités transverses, et des Etats-nations qui doivent être consultés. Il en résulte de ce fait un processus de décision complexe. Actuellement, ce processus de décision bute sur la politique de l'immigration. Il faudra sans doute une approche différenciée (un groupe de pays, sans couper les liens avec les autres) à l'image de ce qui a été fait pour l'espace Schengen.

Cette difficulté à décider tient à la nature des difficultés rencontrées plutôt qu'à l'Union Européenne elle-même.

Notes prises par Patrick Ehrhard

⁵ « Morceler » un appel d'offres consiste à confier la majorité des travaux au vainqueur de l'appel d'offres en lui imposant de sous-traiter le reste à son ou ses concurrents malheureux.

⁶ On peut rappeler le rôle essentiel joué par l'Union Européenne dans la mise en œuvre des accords de Belfast, qui ont mis fin aux troubles en Irlande du Nord.